

AGRESSION D'UN SURVEILLANT AU D3 : ÇA SUFFIT !

21 septembre 2026, à Roanne

Lundi 21 septembre, lors de la distribution du courrier au D3, un surveillant découvre un téléphone portable. Il en informe le détenu concerné et regagne son bureau afin de rédiger le CRI.

Alors qu'il se trouve à son bureau, le détenu se présente à la grille et interpelle le surveillant. Lorsque celui-ci sort de son bureau, le détenu tente à plusieurs reprises de le frapper avec son stylo, visant directement notre collègue.

Grâce au professionnalisme, au sang-froid et aux réflexes du surveillant, celui-ci parvient à refermer la porte de son bureau. Sans cette réaction rapide, les conséquences auraient pu être dramatiques.

À la suite de cette agression, une mise en prévention du détenu est décidée. Lors de l'intervention, le détenu refuse de se laisser faire et blesse également un second surveillant au doigt.

DEUX AGENTS BLESSÉS. UNE AGRESSION DE PLUS.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne apporte tout son soutien aux collègues victimes de cette agression et les accompagnera dans toutes leurs démarches.

Mais au-delà des sanctions, cette nouvelle agression met une fois encore en évidence les conditions de travail et les problèmes de sécurité auxquels nos collègues sont confrontés quotidiennement.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne demande des sanctions à la hauteur de l'agressions commise contre les surveillants.

L'UFAP UNSa Justice de Roanne demande la mise en place d'équipes mobiles, afin de mettre fin à l'isolement des agents et que nos collègues sur les coursives travaillent en sécurité.

La sécurité des personnels pénitentiaires doit être une priorité !

Vianney Thumerelle, Secrétaire Local **L'UFAP UNSa Justice** de Roanne.